



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

POUVOIR ADJUDICATEUR :

**Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)
association régie par la loi du 1er juillet 1901
enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045
siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010)
représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber**

OBJET DE LA CONSULTATION :

Marché n° 2026-29 : Hébergement du site internet de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – CONTEXTE	2
ARTICLE 2 – OBJECTIFS	3
ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES	3
3.1 Présentation des besoins et attentes.....	3
3.2 Description des prestations ou des produits	3
ARTICLE 4 – MODALITES D’EXECUTION	5
- PILOTAGE ET SUIVI D’EXECUTION	5
- METHODOLOGIE	6
- LIVRABLES	6
- DELAIS D’EXECUTION	7
- DUREE	7

ARTICLE 1 – CONTEXTE

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. Elle est aussi une structure de concertation avec les régions et les partenaires nationaux de l'action des PNR, notamment les autres aires protégées françaises et européennes.

Le site web institutionnel <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/> constitue l'un des principaux supports de communication et de valorisation du réseau des Parcs naturels régionaux.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) prévoit la refonte de son site internet institutionnel. Ce projet est géré par la FPNRF obtenir la meilleure solution d'hébergement de ce futur site pour assurer :

- Une plateforme performante et disponible pour les utilisateurs
- La sécurité des données et des contenus
- La flexibilité de l'infrastructure pour accompagner les évolutions futures

L'hébergement du site actuel est assuré jusqu'au 23 juin 2026.

La présente consultation vise à anticiper la mise en place d'une nouvelle solution d'hébergement à l'issue de ce contrat.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

3.1 Présentation des besoins et attentes

La prestation attendue concerne l'hébergement du site internet institutionnel de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

L'hébergement doit permettre :

- Le fonctionnement optimal du site développé sous Drupal.
- L'intégration des composants techniques nécessaires à son exploitation.
- Une infrastructure capable d'évoluer en fonction de la fréquentation et des besoins futurs.
- Une optimisation des performances pour garantir une expérience utilisateur fluide, notamment en cas de pics de trafic.

3.2 Description des prestations ou des produits

Architecture technique

L'architecture applicative devra inclure :

- Serveur HTTP : Apache (version minimale 2.4)
- Base de données : MariaDB (version minimale 11.x)
- Langage : PHP (version minimale 8.4)
- Gestion des dépendances via Composer

- Environnement Node.js pour la compilation des sources front
- Outils de déploiement : Git et Drush
- Mise en place d'un système de cache HTTP de type Varnish, permettant de :
 - Servir rapidement les pages aux utilisateurs non connectés
 - Réduire la charge serveur
 - Améliorer les performances globales du site

Environnements (préproduction / production)

Le prestataire devra préciser si l'offre inclut :

- Un environnement de production
- Un environnement de préproduction / test

L'environnement de préproduction devra être au plus proche de l'environnement de production, avec un dimensionnement adapté (pouvant être inférieur, par exemple divisé par deux) afin de permettre les phases de test, les recettes fonctionnelles et techniques ainsi que la validation avant mise en production.

Ces environnements devront permettre :

- Les phases de recette
- Les tests techniques avant mise en production
- La validation des évolutions

Ressources serveur

Les caractéristiques techniques recommandées sont :

- 8 vCPU
- 16 Go de mémoire RAM
- 80 Go de stockage SSD

A titre indicatif, un ratio d'environ 1vCPU pour 2Go de RAM est attendu afin d'assurer des performances optimales.

Ce dimensionnement est considéré comme adapté pour l'environnement de production au regard des besoins actuels.

Ces caractéristiques devront être confirmées ou ajustées par le prestataire selon :

- La taille du site
- La fréquentation
- Les pics de trafic observés
- L'infrastructure devra permettre une évolution des ressources si nécessaire.

Gestion du stockage

Le prestataire pourra proposer des solutions complémentaires pour optimiser le stockage et les performances :

- Utilisation de solutions de stockage objet (type S3) pour :
 - Les fichiers médias publics
 - L'archivage des sauvegardes

Sauvegardes

Le prestataire devra garantir un dispositif de sauvegarde fiable comprenant :

- Sauvegarde quotidienne automatique du site
- Sauvegarde de la base de données et des fichiers applicatifs
- Durée de rétention adaptée
- Possibilité de restauration dans un délai inférieur à 4 heures (ou à préciser par le prestataire)
- Externalisation ou redondance des sauvegardes pour garantir la sécurité des données

Le prestataire devra proposer :

- Une solution de sauvegarde quotidienne
- Une solution alternative de sauvegarde hebdomadaire (en option)

Chaque option devra être chiffrée distinctement afin de permettre à la FPNRF d'arbitrer en fonction des contraintes budgétaires.

Disponibilité et supervision

Même si le site n'est pas critique transactionnellement, la FPNRF souhaite bénéficier d'un engagement minimal en matière de disponibilité :

- Proposition d'un SLA concernant la disponibilité de l'infrastructure
- Dispositif de supervision de l'infrastructure
- Modalités de support en cas d'incident technique

Performance et optimisation

L'hébergement doit permettre :

- L'optimisation des performances via les mécanismes de cache (Varnish)
- L'optimisation des ressources serveur
- Une architecture capable d'absorber les variations de trafic
- Une évolutivité pour accompagner les évolutions du site et de sa fréquentation

Aucun dispositif complémentaire n'est exigé à ce stade, sous réserve d'une évolution significative de la fréquentation.

Maintenance et exploitation

Le prestataire d'hébergement devra assurer :

- La maintenance technique de l'infrastructure serveur
- Les mises à jour système et de sécurité
- La supervision de la plateforme
- La gestion des incidents (pannes, indisponibilités, rétablissement de service, etc.)

La maintenance applicative (liée au CMS Drupal) n'est pas incluse dans le présent marché et relève du prestataire en charge du développement du site.

ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION

- Pilotage et suivi d'exécution

La prestation est suivie par Mélanie Da Cunha, chargée de projet et Olivier André, responsable communication à la FPNRF ainsi qu'Audrey Dieulle, Directrice de production et Jérôme Drzewinski, Directeur technique chez Feel and Clic.

Des points de suivi pourront être organisés à des moments clés du projet (mise en place, tests, mise en production).

- Méthodologie

Le prestataire devra proposer une méthodologie claire permettant d'assurer la mise en place, l'exploitation et la continuité de l'hébergement dans des conditions optimales.

Cette méthodologie devra notamment inclure :

- Une phase de cadrage technique permettant de valider l'architecture proposée
- Une phase de tuilage entre l'hébergement actuel et le futur hébergement
- La mise en place de l'infrastructure (production et le cas échéant, préproduction)
- La configuration des services nécessaires au bon fonctionnement du site (serveur web, base de données, cache, sécurité, etc.)
- La mise en place des dispositifs de sauvegarde et de supervision
- La réalisation de tests techniques (performance, disponibilité, sécurité)
- L'accompagnement à la mise en production
- La documentation de l'environnement

Le prestataire devra également intégrer les principes suivants :

- Optimisation des performances (notamment via les mécanismes de cache)
- Évolutivité de l'infrastructure
- Sécurisation des accès et des données
- Supervision continue de la plateforme

- Livrables

Le prestataire devra fournir :

- Un rapport détaillé de l'architecture proposée et des ressources serveur allouées
- Un plan de sauvegarde et de restauration
- Une documentation sur les outils de déploiement et les processus de supervision
- Un calendrier indiquant :
 - Les étapes de mise en place de l'infrastructure
 - Les phases de test et validation
 - Les délais pour la montée en production

L'ensemble de ces éléments doit garantir que l'hébergement réponde aux exigences de performance, de sécurité et de disponibilité attendues par la FPNRF.

Le prestataire devra prévoir une phase de transition entre l'hébergement actuel et le nouvel hébergement (tuilage), garantissant :

- La continuité de service : le maintien de l'hébergement actuel jusqu'à la mise en ligne effective du nouveau site
- La non-perte de données avec une sauvegarde complète du site avant toute opération de bascule
- La mise en place d'un chevauchement temporaire des deux environnements d'hébergement, limité dans le temps
- La réalisation d'une bascule DNS lors de la mise en production
- La coordination avec le prestataire actuel et le prestataire en charge de la refonte

- **Délais d'exécution**

Le prestataire devra proposer un calendrier détaillé d'exécution de la prestation.

À titre indicatif, les délais attendus sont les suivants :

- Mise en place de l'infrastructure : 2 à 4 semaines à compter de la notification du marché
- Phase de tests et validation : 1 à 2 semaines
- Accompagnement à la mise en production : **selon le calendrier du projet de refonte**

La mise en production devra être coordonnée avec la fin de l'hébergement actuel, prévue le **23 juin 2026** et tenir compte des contraintes liées au calendrier de refonte du site.

- **Durée**

Le marché est conclu pour une durée initiale de 1 an, reconductible 3 fois, sans que sa durée totale n'excède 4 ans.